

Le petit courrier

Meilleurs
Vœux 2017

Invitation
Vœux du Maire
13 Janvier
19 h

Communauté de Communes des Portes du Maine

Quelques infos...

TABLEAU DES PERMANENCES POUR DISTRIBUTION DES SACS ORDURES MENAGERES



JOUR DE PERMANENCE	HORAIRE DE PERMANENCE
Vendredi 6 janvier 2017	9H-12H
Samedi 7 janvier 2017	9H-12H
Mardi 10 janvier 2017	15H-18H
Jeudi 12 janvier 2017	15H-18H
Vendredi 13 janvier 2017	9H-12H
Samedi 14 janvier 2017	9H-12H

Lieu de distribution : Mairie de Souigné-sous-Ballon

Au 1^{er} janvier,
les Portes du Maine
deviennent
« Maine Cœur de Sarthe »



Maison de santé et pôle paramédical : une offre de soins de proximité

Avec l'ouverture en septembre de la maison de santé à Ballon-Saint Mars, et du pôle paramédical à La Guierche, c'est une offre complète qui est proposée aux habitants.

Ces 2 projets portés par la communauté de communes ont rapidement trouvé un écho favorable du côté des professionnels de santé. Ainsi, 6 médecins (et 2 remplaçants) sont installés à Ballon. Après plusieurs années de réflexion, et de travaux, la communauté de communes apporte une véritable réponse à la problématique d'accès aux soins de proximité.

Maison de santé – BALLON SAINT MARS

Médecins : 02-43-27-66-14 (sur rendez-vous) :

Docteurs CORMIER Jean-Marie, FERRAN Arnaud, GOURGAND Elisabeth, VIEL-DANGEARD Marina, LHUISSIER Julie, GRAVIER Sandrine.

Infirmières : 02-43-24-34-95 :

Mmes HARDOIN Ingrid, PINCON Corinne et PANNARD Marion

Pédicure-podologue : 06-14-10-30-42

Mr HERLIN Olivier

Kinésithérapeute : 02-43-27-35-10

Mme LEROY-MALLET Patricia

Pôle paramédical – LA GUIERCHE

Sage-femme : 02-43-24-51-69 / 06-86-41-32-80

Mme GRANDIN Stéphanie

Infirmières : 02-43-24-01-49

Mmes DAGONNEAU Véronique et

Ostéopathe : 06-24-04-10-71

Mme CARDIS Déborah

Psychologues :

Mme CALMIN Marie 07-81-98-88-67, Mme APPARICIO Mireille 06-79-54-88-82

Sophrologue : Mme SERGENT Anita 06-20-96-64-17

Souigné-sous-Ballon

Directeur de la publication : David Chollet -

Comité de rédaction : Véronique Poirier, Delphine Beaumont, Patrice Laurent, Vincent Launay, David Chollet, Cyrille Guelff.

Conception : Commission Communication.

Impression : Compo 72 Le Mans.

Nombres d'exemplaires : 600.



2
SOULIGNÉ
Sous Ballon

Interdiction de brûlage



La réglementation précise qu'il est interdit de brûler les déchets ménagers et assimilés à l'air libre. Les déchets de jardins et de parcs sont assimilés à des déchets ménagers par la réglementation, par conséquent l'interdiction de brûlage concerne également les déchets «verts».

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée. Toutefois elle est fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés si les conditions météorologiques ou topographiques sont défavorables.

Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6.000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Localement, le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts des particuliers. Hormis les activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales, les déchets verts doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non pas brûlés.

Le brûlage sauvage des déchets des entreprises constitue également une infraction à l'article L. 541-25 du code de l'environnement dès lors que l'entreprise ne possède pas d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.



Le mot du Maire

L'année 2016 se termine. Et c'est avec optimisme que l'équipe municipale prépare 2017. En effet, les derniers mois de l'année voient se concrétiser des projets initiés au printemps dernier : l'école est désormais équipée, pour une 1^{ère} tranche,

d'outils pédagogiques numériques, le city stade est construit et ouvert et les études pour le déploiement de la fibre optique ont débuté. Pour ces 2 derniers projets, c'est la communauté de communes qui les a initiés et portés.

Le très haut débit internet, c'est un investissement de 300 000 € de la communauté de communes des Portes du Maine dont près de 200 000€ pour Souigné (et 100 000 € pour Teillé). Le Conseil départemental, la Région, l'Etat et l'Europe assurent les 80% restants. Cette volonté communautaire est une opportunité pour le territoire, c'est une opportunité pour notre commune qui souffre du déficit de couverture internet. Et c'est bien là le résultat de 23 années de travail commun avec les communes voisines : la mise en commun des moyens pour aménager le territoire, pour équilibrer les services, et apporter les équipements de proximité : maison de santé, multi-accueil, gendarmerie, ...

Souigné avait sa place au sein des Portes du Maine. A partir du 1^{er} janvier, c'est dans une nouvelle communauté de communes « **Maine Cœur de Sarthe** » que Souigné sera présente. Fort de 13 communes et 21 000 habitants, ce regroupement aura à poursuivre le travail commun, nécessaire au développement du territoire. Et je serai, avec vos élus, vigilants à ce que notre commune y soit entendue.

2016, c'est aussi le projet d'aménagement de la rue Saint Martin. Nous avons programmé les travaux cette année, ce sera pour 2017. En effet, les choix validés en conseil municipal ont trouvé quelques réticences auprès des services du département. Une ultime réunion s'est tenue le 9 décembre et un accord a été finalement trouvé. De plus, faute de crédits d'Etat suffisants, le dossier de subvention déposé en préfecture en 2016 n'a pas été retenu. Il sera réétudié en 2017.

De nombreux autres dossiers nous attendent en 2017. Il nous faut poursuivre sur cette dynamique d'aménagement du village. La barre des 1200 habitants est franchie. Souigné est une commune attractive. Merci à vous, habitants et bénévoles associatifs, artisans et commerçants, agriculteurs et chefs d'entreprises, de maintenir ce dynamisme. Je vous donne rendez-vous le vendredi 13 janvier pour la soirée de présentation des vœux.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.

David CHOLLET, Maire

Travaux à l'école élémentaire

Cette année marque le point de départ du grand chantier du numérique à l'école. Ce chantier qui s'étalera sur trois ans (2016/2018), permettra aux écoles de bénéficier d'un outil interactif indispensable pour l'éducation de nos jeunes élèves. Après quelques soucis liés aux travaux, les enseignants ont pu prendre possession du matériel numérique. La municipalité a mandaté deux entreprises locales pour réaliser les travaux. L'école est, à présent, équipée d'un réseau internet interne, relié sur l'abonnement ADSL de l'école. Ce réseau prendra un sens tout particulier avec l'arrivée de la fibre sur notre commune à l'automne 2017. Deux vidéoprojecteurs interactifs et deux ordinateurs portables viennent étoffer l'équipement numérique de l'école. Un nouveau photocopieur couleur est également mis à disposition des écoles, afin de remplacer l'ancien obsolète. Ces travaux représentent un investissement à hauteur de 6990,20 € pour la commune (hors photocopieur qui est en contrat location, maintenance comprise surtout de l'opération au minimum +1110,39€ HT annuel).

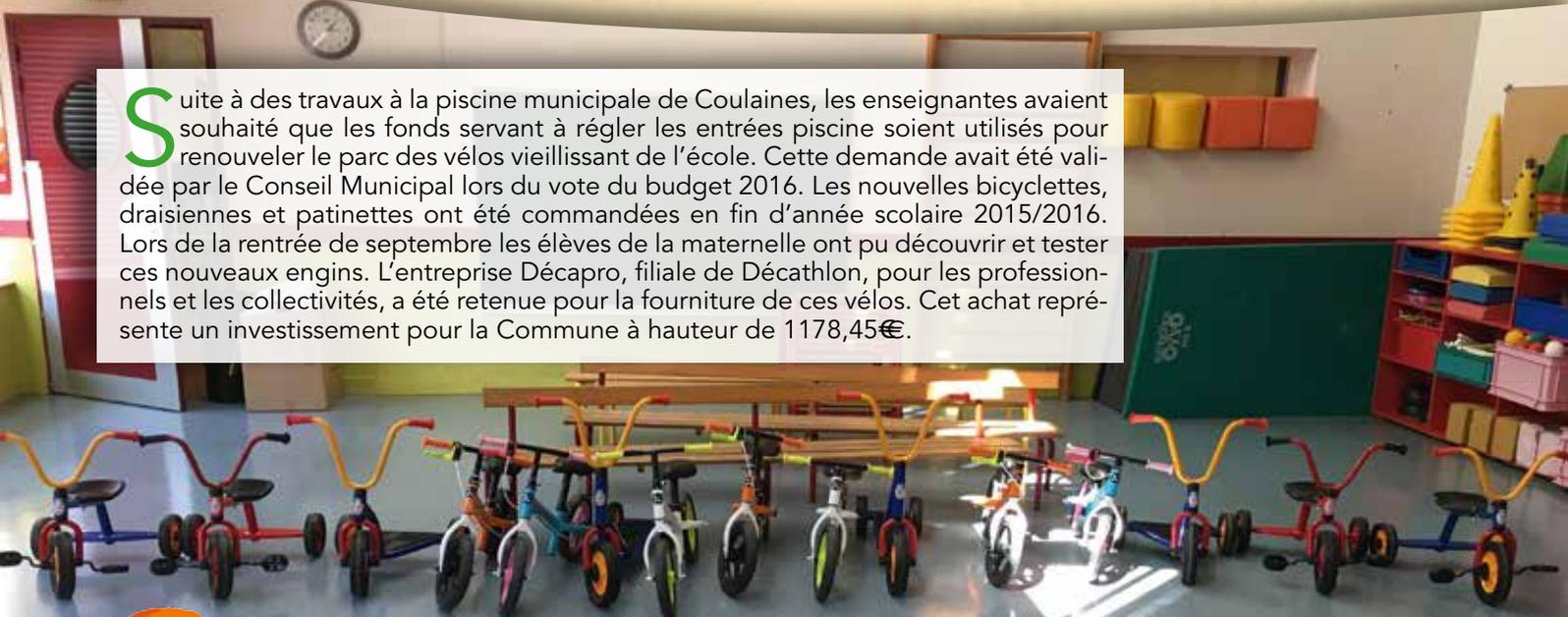


Organisation des Tap 2016/2017

Cette année scolaire déjà bien entamée a vu l'organisation des temps d'activités périscolaire quelque peu modifiée. Désormais, en maternelle, le lundi et jeudi, Brigitte, Laurence et un animateur Francas assurent les activités. Le mardi et vendredi, Brigitte et Laurence sont accompagnées d'Angéline. Pour l'école élémentaire, le lundi, 3 anima-

teurs Francas sont avec Mario, Marie-Ange, Angéline et Natacha. Pour le jeudi, un intervenant supplémentaire remplace Natacha dans la mesure du possible. Cette nouvelle organisation, permet de soulager le nombre d'enfants dans chaque groupe et également de diversifier les activités proposées aux enfants.

Suite à des travaux à la piscine municipale de Coulaines, les enseignantes avaient souhaité que les fonds servant à régler les entrées piscine soient utilisés pour renouveler le parc des vélos vieillissant de l'école. Cette demande avait été validée par le Conseil Municipal lors du vote du budget 2016. Les nouvelles bicyclettes, draisienne et patinettes ont été commandées en fin d'année scolaire 2015/2016. Lors de la rentrée de septembre les élèves de la maternelle ont pu découvrir et tester ces nouveaux engins. L'entreprise Décapro, filiale de Décathlon, pour les professionnels et les collectivités, a été retenue pour la fourniture de ces vélos. Cet achat représente un investissement pour la Commune à hauteur de 1178,45€.



Des nouveaux vélos pour l'école maternelle



Soirée TAP

Fête des écoles avec une prestation des élèves des TAP très appréciée par les parents.

Le samedi 2 juillet 2016, l'association des parents d'élèves et l'équipe d'animation des temps d'activités périscolaires ont organisé une journée pour fêter la fin de l'année scolaire 2015/2016. Une partie animation avec des stands a permis à toutes les familles de se divertir durant l'après-midi. Les gâteaux et les boissons étaient également au rendez-vous ainsi que des balades à poneys, innovation de cette journée. En soirée l'équipe d'animation a présenté le travail réalisé sur le temps des activités périscolaires. Les élèves de la maternelle ont présenté des danses sur scène, avec costumes et paillettes. Les élèves de l'élémentaire ont présenté des pièces de théâtre où ils ont réalisé les costumes, appris les textes et les chansons. Cette agréable journée, pour toutes les familles, semblait riche en émotion et en admiration pour tous les jeunes artistes du jour. Merci, encore, à l'association des parents d'élèves et à l'équipe d'animation TAP de l'école.



Il est là !!! Notre City-stade



Depuis début octobre, chaque soir, les ados de notre commune faisaient un petit détour sur le parking de l'école pour voir l'état d'avancement de notre terrain multisports. Ce projet communautaire lancé en janvier 2016 s'achève avec un bel équipement pour les petits et les grands. Après des mois de réflexions, de visites et de contacts avec des fournisseurs, une consultation a été lancée au printemps 2016 et les entreprises ont été choisies en juillet 2016. Les travaux ont débuté en octobre pour s'achever début décembre pour notre structure. Une clôture sera bientôt mise en place pour bien délimiter l'espace réservé au terrain de sport. La commune se dote ici d'un équipement indispensable pour les habitants et tout particulièrement pour notre jeunesse. A vos ballons et baskets !!!!

Repas annuel des séniors

Le 2 octobre 2016, les séniors ont partagé un repas convivial avec les élus de la commune et les membres du CCAS. Ce repas a été confectionné par Monsieur Breton Jérôme, traiteur à Courceboeufs. Sensas' Musette a mis l'ambiance pendant le repas entre musiques et histoires. Cette rencontre annuelle a été appréciée par l'ensemble des invités.



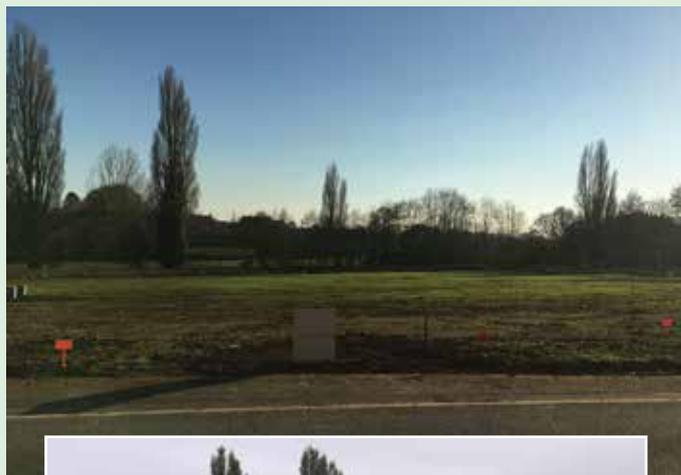
Début des travaux rue saint Martin



Après consultation des différents intervenants au projet, les travaux de la rue saint Martin vont débuter au premier semestre 2017. Les travaux commenceront par le parking de la salle des fêtes puis s'enchaîneront sur la rue. La municipalité a conscience qu'au vu de l'ampleur des travaux cela va créer une nouvelle gêne pour le voisinage et utilisateurs de la rue mais c'est un passage obligé pour avoir une voirie sécurisée et fonctionnelle. Le carrefour avec la place de l'église et l'école sera réaménagé. Un plateau ralentisseur et une zone « voirie partagée » à 20 km/h seront mis en place. La priorité sera donnée aux piétons sur ce secteur.

Lotissement Du Mesnil

Les travaux du lotissement Du Mesnil qui se trouve en face du cimetière ont débuté. Les réseaux souterrains (eaux, assainissement et électricité) sont effectués. La voirie temporaire est terminée pour débiter la construction des maisons. Il reste des terrains à construire libres. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie ou directement au lotisseur Foncier Aménagement 06 86 53 32 90.



Le défilé du 11 novembre

Le 11 novembre dernier s'est déroulé le défilé de l'armistice de la Grande guerre. Ce défilé, sous la houlette de l'harmonie de Souigné, a été suivi par de nombreux habitants.

Cet événement a été l'occasion de décorer trois souignéens qui ont été appelés sous les drapeaux lors de la guerre d'Algérie. Léon Bouttier préalablement décoré à la préfecture, s'est vu remettre la Médaille Militaire. André Maignan a été récipiendaire de la médaille du mérite échelon argent et Michel Bouquet fondateur et ancien président de l'UNC AFN de Souigné de la médaille du mérite échelon vermeil.



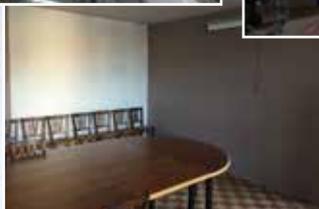
Un moment d'émotion a marqué de cette commémoration. Un groupe d'enfants coordonné par Mme Perrault, directrice des écoles a fait lecture de plusieurs lettres de poilus relatant la vie dans les tranchés et l'ambiance de cette guerre.



Rénovation de la salle du conseil municipal et changement des fenêtres de la mairie

Cet été 2016 aura été marqué par la rénovation de la salle du Conseil Municipal. En effet, plusieurs élus sont venus participer à ce rafraîchissement grâce à la pose de toile de verre et de peintures claires et la création d'un local pour stocker les archives. En plus de ces travaux, trois fenêtres ainsi que deux portes de la mairie ont été changées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise « A poser » installée dans la zone d'activité communautaire de Joué l'Abbé.

Tous ces changements ont métamorphosé la salle du conseil et la mairie peut ainsi offrir un accueil moderne et adapté à tous les publics, afin d'assurer un service de qualité en faveur des Souignéens et Souignéennes.



A Souigné-sous-Ballon et Montbizot : une heure d'architecte pour réfléchir à vos projets !



Une démarche innovante pour créer de nouvelles possibilités d'urbanisation

Le souci d'économiser l'espace est une préoccupation constante en urbanisme. Cela passe par une approche prudente et raisonnée de la mobilisation de secteurs d'urbanisation nouvelle. Mais la valorisation des secteurs déjà bâtis peut également offrir des possibilités non négligeables : plus proches des services, déjà équipés et desservis, ils peuvent contribuer, moyennant réflexion et encadrement réglementaire, à la création de nouveaux logements.

Le Pays du Mans s'est fixé des objectifs ambitieux au sein de son Schéma de COhérence Territoriale concernant la réduction de la consommation d'espace et la rénovation énergétique des logements. Pour atteindre ces objectifs, le Pays du Mans a lancé une démarche innovante d'accompagnement des propriétaires habitants dans leurs projets d'évolution de leur logement ou leur parcelle.

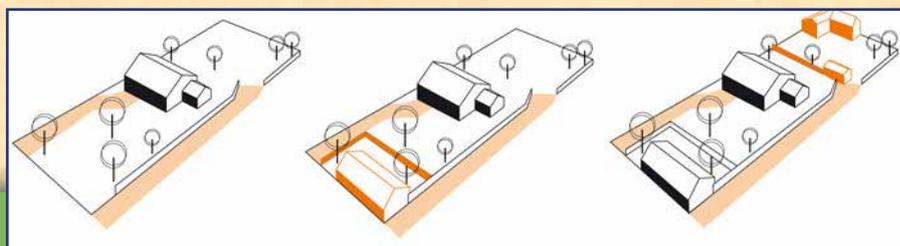
Tout en offrant un réel service aux propriétaires, ces travaux permettront aussi à la commune de mieux connaître les besoins et projets des habitants. Les consultations individuelles permettront notamment à la commune de connaître, d'anticiper, voire d'encourager l'émergence de ces initiatives et de les intégrer comme une composante à part entière du projet d'urbanisme global. Les communes pourront par exemple ajuster leur règlement d'urbanisme, actuellement en cours de révision, pour permettre la concrétisation d'initiatives individuelles allant dans le sens de l'intérêt général.



Montbizot et Souigné-sous-Ballon, communes pilotes de la démarche BIMBY

Les communes de Montbizot et Souigné-sous-Ballon se sont portées volontaire pour être les premières à expérimenter ce dispositif baptisé «BIMBY», pour «Build In My BackYard». En proposant aux habitants de la commune un accompagnement individualisé, les communes entendent favoriser l'émergence de projets individuels permettant une évolution positive des espaces bâtis : création d'un second logement ou d'un terrain à bâtir sur sa parcelle, réhabilitation énergétique des logements...

Les 3 et 4 mars 2016, les propriétaires Montbizotins et Souignéens pourront bénéficier d'une heure d'entretien gratuite avec un architecte en prenant rendez-vous auprès de leur mairie. A l'aide d'une maquette numérique permettant de mobiliser en direct les projets en 3 dimensions, ces rendez-vous seront l'occasion de bénéficier des conseils de professionnels compétents pour alimenter leurs réflexions et envisager leurs projets. La démarche sera présentée plus en détail à l'occasion d'une réunion publique sur chacune des communes (le 27 février à Souigné-sous-Ballon et le 1er mars à Montbizot).





Souigné-sous-Ballon

Réunion publique le 27 février à 20h à la salle du conseil municipal, mairie de Souigné-sous-Ballon

Entretiens avec les architectes le 3 et 4 mars entre 9h et 19h à la mairie de Souigné-sous-Ballon. **Réservation au 02 43 27 32 85**

Montbizot

Réunion publique le 1^{er} mars à 20h à la salle du pont de l'Orne

Entretiens avec les architectes le 3 et 4 mars entre 9h et 19h à la mairie de Montbizot. **Réservation au 02 43 27 60 44**

OPERATION BIMBY A SOULIGNE-SOUS-BALLON !

Réunion publique d'information le 27 février à 20h, salle du conseil municipal

LA COMMUNE DE SOULIGNE-SOUS-BALLON
VOUS PROPOSE

1 HEURE GRATUITE AVEC UN ARCHITECTE

*C'est peut-être pour vous
l'opportunité d'envisager des projets !*

Plus d'information
sur la démarche Bimby :
<http://www.wikibimby.fr>

Le vendredi
et le samedi

3 mars 2017

4 mars 2016

À la mairie de
Souigné-sous-Ballon

2 jours
de 9h00
à 19h00

Agir avec vous

Projets :

- Agrandir en faisant une extension
- Donner une part de mon terrain à mes enfants pour qu'ils puissent y construire leur maison.
- Préparer ma maison à mes vieux jours.
- Vendre une partie de ma parcelle pour financer un projet
- Construire un logement sur ma parcelle pour le mettre en location
- Réhabiliter un bâtiment existant
- Préserver la qualité de mon cadre de vie

Renseignements &
Inscriptions

Mairie de Souigné-sous-Ballon

☎ 02 43 27 32 85

✉ souigne-sous-ballon.mairie@wanadoo.fr



Internet à Souigné : la fibre optique installée à l'automne 2017

Pour faire face aux problèmes de couverture internet sur nos communes, la communauté de communes des Portes du Maine a décidé de lancer un vaste projet de déploiement de la fibre optique.

Le Très Haut Débit sera prioritairement déployé sur les zones blanches dont font parties les communes de Teillé et Souigné.

D'un coût de départ d'environ 2500 € par prise, il reste à la charge de la communauté de communes 500 € par prise, déduction faite des subventions de l'Europe, de l'Etat, la Région et du Département.

Il n'en coûtera rien pour les habitants. C'est le département, via Sarthe Numérique qui réalise les études et les travaux.

Pour Souigné, une grande majorité du bourg sera concernée par ce chantier. Ainsi, en fin d'année 2017, chaque habitation pourra bénéficier du Très Haut Débit. Il suffira pour les abonnés de choisir un opérateur. Une réunion publique sera programmée après l'été pour expliquer aux habitants comment les maisons seront connectées.

A partir de mi-décembre 2016, et durant 6 mois, vous allez croiser les techniciens dans les rues du village et en campagne. Ils vont réaliser les études nécessaires. Ils porteront une chasuble fluo « Sarthe Numérique ». Réservez leur le meilleur accueil !



Le devoir d'élaguer les arbres sur la voie publique

Notre commune va voir prochainement le déploiement de la fibre optique sur notre territoire. L'entreprise qui aura en charge ces travaux utilisera les supports aériens existants, sur lesquels sont accrochés les câbles électriques, les câbles téléphoniques, etc.... Cependant, des arbres de particuliers propriétaires ont parfois des branches qui débordent et recouvrent les câbles aériens. Dans ce cas, l'entreprise en charge des travaux n'intervient pas sur les câbles tant qu'ils ne sont pas dégagés et rencontre donc des situations où il n'est pas possible d'amener la fibre optique chez le particulier qui en a fait la demande. Pour rappel, les particuliers ont l'obligation d'entretenir et élaguer les branches de leurs arbres et leurs haies qui débordent sur la voie publique ou qui recouvrent les câbles électriques et téléphoniques. Alors pensez-y, vous pourriez, par un manque d'entretien de vos arbres, ou de vos haies, être victime d'un non raccordement à la fibre optique.



Allée des Coudriers

Les travaux de réfection de la voirie sur l'allée des Coudriers sont terminés. La totalité de la voirie a été reprise et refaite à neuf. Le coût des travaux est supporté par l'association des propriétaires riverains de l'allée des Coudriers et la commune. Une fois la réfection finalisée, la rétrocession de cette voirie a été réalisée vers la commune.



Le chemin des Noyers

Pour des raisons de sécurité et limiter les nuisances pour le voisinage le chemin des Noyers vient d'être interdit par arrêté municipal du 2016 aux motos, scooters et quads. Cette interdiction permet de garder l'aspect champêtre de ce chemin et de sécuriser les randonneurs.

Il en est de même pour le terrain du Livet et le chemin des Picannières.



Liaison douce

Comme certains ont pu le remarquer, des plantes et arbustes ont été installés sur la portion de route qui relie le bourg de Souigné à la départementale qui mène à Ballon.

Rosiers couvre sol, Spirées, Cornouillers, Lilas, Forsythias, Miscanthus (graminée), Weigelas, Cullis-carpes, Seringas, Potentilles font partis des heureux élus qui ont pris place sur cette liaison douce.

Cet aménagement participe au fleurissement de la commune et ainsi à la végétalisation de notre village.



ETAT-CIVIL 2016

NAISSANCES

Septembre LEBRETON Nino
RENOU Paul

Décembre TORTEVOIS Celian
Maëly GERINIER

MARIAGES

Juillet POMMIER Guillaume
et TERTEREAU Mélinda

Août COURCIER Charles et GAMBIER Chloé

DECES

Août Sylvie LABAT
épouse BELDENT

Septembre Marie RAPICAULT
Michèle LALLEMAND
épouse TOUZARD

BAPTEME CIVIL

Novembre Lilwenn POUSSIN

S			4			8	7	
U	4	7		9	2		5	
D	2		6				3	
O	9	7	5			2		3
K	5		8		2	4	7	6
U	6		4			7		8
		9		3		8		7
			3	2	4		1	6
	1	2						9

Photos mystère

Ces deux photos ont été prises sur la commune de Souigné. Mais où ?



◀ Photo 1



Photo 2 ▶

Résultat photos mystère du bulletin n° 19 :

Il s'agissait du terrain du Livet où la commune a installé des chèvres en écopaturage.

En 2016, 4 nouveaux pompiers renforcent l'effectif du centre. Pourquoi pas vous ?



Sapeur 1 cl Jérémy Diguer.



Sapeur stagiaire Catherine Mehalin.



Sapeur 1 cl Thomas Goulette.



Infirmier Sapeur-Pompier Nicolas Mottais.

Sapeur-Pompier Volontaire, un engagement de proximité.

Les sapeurs-pompiers sont présents sur notre commune depuis 1905. Les missions concernaient à l'époque essentiellement la lutte contre les incendies. Aujourd'hui, les interventions sont majoritairement du secours à victimes.

Le centre d'incendie et de secours de Souigné compte 16 sapeurs-pompiers et a réalisé cette année 160 interventions : plus de 60 malaises ou blessés, 35 accidents, 23 incendies et 36 sorties diverses.

Comme dans la majorité des casernes du département, ce sont des sapeurs-pompiers volontaires. Tous ont une activité professionnelle (chauffeur routier, plombier, ouvrier, infirmier, agent d'entretien, étudiant, ...) et ils exercent l'activité de sapeur-pompier sur leur temps libre.

Qui peut devenir sapeur-pompier volontaire ?

- Les hommes et femmes âgés de plus de 16 ans
- Il est nécessaire d'habiter la commune ou être à moins de 5 minutes de la caserne.
- Il faut être apte médicalement
- Il faut réussir les tests (écrits, sport)
- La formation est assurée par le Service départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe. Elle peut s'étaler de 1 an à 3 ans selon les disponibilités du candidat. Puis, chaque année, les pompiers suivent 40 heures de manœuvres obligatoires (4 heures par mois).

« 2 ou 3 pompiers en plus en 2017 seraient bien »

Le Capitaine CHOLLET, chef de centre depuis 2010, souhaite renforcer ses effectifs. Il fait appel aux habitant(e)s de la commune qui disposent d'un peu de temps et motivés par les missions de secours.

« Il s'agit d'un engagement personnel. Pour continuer de disposer d'un service public de secours de proximité et pour assurer dans de bonnes conditions les interventions, il nous faudrait quelques pompiers supplémentaires ». 3 habitants de la commune vont s'engager en janvier. Le centre souhaite en recruter 2 ou 3 supplémentaires.

Contact : 06-86-17-34-33

Départs en retraite

Jean-Luc BESNARD quitte les pompiers après 22 années d'engagement.



Jean-Marc BEAUFILS a fait 25 ans chez les sapeurs-pompiers.



Comité des Fêtes

A propos du 14 Juillet

A l'occasion du Bicentenaire de la prise de la Bastille, Mme LE CALVE, Maire, décide en 1959 de sortir du sommeil le Comité des Fêtes, un bureau est composé par Jacques CHESNIER, Bernard GANGNERY, Christian GOUIN, Daniel BRUNET et Jean-Jacques FAURE comme Président.

Il ne devait y avoir qu'une fête pour commémorer cet évènement mais face au succès et à la demande de la population, le Comité des Fêtes continua son activité en ajoutant d'année en année de nouvelles fêtes. C'est ainsi que depuis l'association organise en outre le 14 juillet. D'abord, place de l'Eglise avec bal gratuit et jeux d'antan, puis à la Salle des Fêtes après sa construction, et depuis plusieurs années un feu d'artifice.

Suite à l'échec du feu de 2015, nous avons formé un artificier secondé par un nouveau membre.

Notre dernier feu d'artifice et la soirée du 13 juillet 2016 est le témoin de la réussite de l'investissement effectué par tous nos bénévoles et aussi grâce à une météo clémente.

Afin de maintenir nos capacités d'organiser de nouvelles manifestations et ne pas tomber dans une certaine lassitude, l'équipe du Comité des Fêtes serait heureuse de voir venir de nouveaux habitants afin d'assurer la pérennité de l'Association et ainsi apporter de nouvelles idées pour continuer d'animer notre village. Nous espérons être entendus de tous les soulignés.

Rendez-vous à tous pour le 13 juillet 2017 après le carnaval (19 mars) et le bric-à-brac (1^{er} mai).

C. GOUIN, Président



Une exposition miniature pour les petits et surtout pour les grands !!!

Lors du week-end du 22 et 23 octobre 2016, le Comité des fêtes a organisé la deuxième édition de l'exposition de modélisme. Une multitude d'exposants a répondu présent pour ce week-end du miniature à Soulligné-sous-Ballon. Les visiteurs se sont précipités pour découvrir ou redécouvrir les trains, camions confectionnés de toutes pièces, avions, citadelle, circuit 24h avec voitures et camions et enfin une fête foraine miniature féérique. Nous avons pu constater, à nouveau, pour cette deuxième édition, l'émerveillement, la joie, les sourires et l'émotion sur les visages des visiteurs. Merci au Comité des fêtes pour avoir réalisé, avec conviction, ce week-end d'exposition.



2^{ème} Journée du Bar Ephémère en 2017

Après une première édition réussie début juin 2016, cette journée sera renouvelée en 2017. Les membres de l'association seront très heureux de vous accueillir le samedi 13 mai à partir de 10h pour cette 2^{ème} édition avec la participation d'artisans, de commerçants locaux

et de particuliers exposant leurs savoir-faire. Si vous êtes intéressés pour venir exposer, prenez contact avec la mairie. Et notez dès à présent cette date dans votre calendrier.



ALERTE !! Danger pour notre bibliothèque.....

Comme chacun le sait la commune de Souigné-sous-Ballon possède une bibliothèque municipale. Après une année charnière l'an passé, la mise en place d'un nouveau logiciel et l'achat de nombreux nouveaux livres, cette structure se trouve en danger par un manque de bénévoles. Un nombre d'heures d'ouverture est imposé pour avoir l'affiliation de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe (BDS). Et de plus, la bibliothèque chaque mardi ouvre ses portes aux écoles (toutes les semaines pour la maternelle, toutes les deux semaines pour l'élémentaire). Sans bénévoles, la bibliothèque ne peut survivre, celle-ci ne pourrait plus ouvrir aussi souvent qu'aujourd'hui. La

bibliothèque perdrait son affiliation à la BDS, ne pourrait peut-être plus ouvrir aux écoles. Nous devons aujourd'hui agir pour sauver notre bibliothèque, point de rencontre culturel intergénérationnel.

Alors si vous avez des disponibilités, quelques heures par mois, ou mieux quelques heures par semaine, venez rejoindre une équipe dynamique et passionnée, prenez contact avec les bénévoles de la bibliothèque en vous déplaçant pour les rencontrer, à la Mairie ou directement auprès de M. Guelff l'adjoint en charge de la bibliothèque municipale, par mail (guelff@sfr.fr). Merci par avance à toutes et à tous.

Chantelyre : 30 années de chants partagés

La chorale Chantelyre a proposé fin novembre un concert spécialement préparé pour les 30 ans de l'association.

C'est devant plus de 400 personnes que les 56 choristes ont chanté dans l'église.

Créée en 1986 par Annette Martineau, Chantelyre est dirigée depuis 15 ans par Claude Jullemier. Les répétitions se tiennent tous les lundis soirs dans la salle de musique. L'ambiance y est chaleureuse et amicale.

En 2017, la chorale proposera à Souigné 2 concerts : le dimanche 21 mai.

Contact chorale : Michel Mareau, président : 02 43 27 90 62.



La gourmandise s'est invitée à Souigné

Le 8 et 9 octobre 2016, la gourmandise a été mise en valeur par les brodeuses de l'association de l'**ABCD'AIR**. Les visiteurs ont pu la découvrir par le biais de différentes techniques : broderie traditionnelle, point de croix, broderie suisse, broderie aux rubans, hardanger, encadrement, couture, patchwork...

Cette exposition a fait plus de 305 gourmands.

Les 35 membres de l'association se réunissent chaque jeudi pour partager leur passion. Que vous soyez débutantes ou expérimentées n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Christelle Lehoux
06.18.42.69.03
<http://abcdair.net>



Rencontre avec Anaïs Lefevre, céramiste à Souigné

Anaïs Lefevre nous a ouvert les portes de son atelier afin de nous présenter son travail et nous parler de son métier de céramiste d'art.

Âgée de 39 ans, elle exerce cette activité depuis plusieurs années après des études spécialisées dans le domaine sur Tarbes.

Auto entrepreneur, elle complète ce statut par quelques heures de salariat au sein de MJC, d'ateliers d'arts plastiques et à l'université du Maine. Elle enseigne auprès de divers publics la poterie, la sculpture et la céramique.

Cela fait 10 ans que cette jeune femme habite Souigné sous Ballon.

Très prochainement, elle ouvrira au public son atelier situé sur la commune où elle exposera ses œuvres (bijoux,

petite vaisselle, boutons, lampe, œuvre d'art...) et y donnera aussi des cours pour ceux qui le souhaitent.

Ses projets sont multiples : expositions diverses, travail en partenariat avec des fleuristes de la Sarthe..., interventions dans les établissements scolaires sarthois.

Elle propose des visites et ventes «privées» pour ceux qui le souhaitent.

Contact : Anaïs Lefevre

3 chemin de la feuillarderie

72290 Souigné Sous Ballon

Téléphone 06-10-77-33-86



Adresse courriel : anaïs.lefeuvre77@gmail.com

Son site : <http://anaïs.jimdo.com/>

TELETHON 2016

2853 € : Encore un record pour le Téléthon 2016

Ça y est le Téléthon 2016 de Souigné sous Ballon est terminé avec une belle performance. Nous avons passé un excellent weekend avec une météo clémente. Une soirée repas et animations vendredi avec le passage de la délégation départementale accompagnée du parrain PAULO. 175 personnes étaient présentes. Une soirée magnifique animée par l'école de musique de notre commune. Un grand merci à eux.



Poursuite samedi avec plein d'animations mise en place par diverses associations de la commune et des participants extérieurs. Malgré un temps radieux et une belle disponibilité des bénévoles, nous avons souvent attendu le public. Merci à ceux qui sont passés nous voir.

Nous avons réuni quasiment 2853,68 euros soit 326 euros de plus que l'année dernière. Merci à tous et toutes pour votre aide et rendez-vous l'année prochaine sous une forme ou une autre.



Objets Trouvés



Voici la liste des objets à réclamer en mairie aux heures d'ouverture :

- 1 ceinture noire retrouvée à la salle des fêtes après un concert
- 1 paire de lunettes de vue pour enfant
- 2 paires de lunettes solaires pour enfant
- 1 jouet en forme d'avion
- 1 clé avec un porte-clés avec l'inscription « B à L »
- 1 clé avec un scoubidou
- 2 clés
- 1 boucle d'oreille fantaisie
- 1 parapluie
- 1 bip pour ouvrir un garage ou un portail ou autre.

CALENDRIER DES FÊTES 2017

JANVIER

Vendredi 6 : Assemblée générale de l'association Mil...Pat's

Vendredi 13 : Vœux de la Municipalité

Mardi 17 : RAMP à la salle des Fêtes (le matin)

Vendredi 20 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Vendredi 27 : Galette des Rois de l'association A.F.N.

Vendredi 27 : Assemblée générale des Foulées des Portes du Maine

FEVRIER

Vendredi 3 février : RAMP à la salle des Fêtes (le matin)

Samedi 4 : Repas dansant de l'Ecole de Musique et Danse

Vendredi 17 : Assemblée Générale du Club Boulistes Souignéen (salle associative)

MARS

Jeudi 9 : RAMPE à la salle des Fêtes (le matin)

Dimanche 19 : Carnaval du Comité des Fêtes, APE

AVRIL

Mardi 4 : RAMPE à la salle des Fêtes (le matin)

Samedi 8 : Course des Foulées des Portes du Maine

Samedi 15 : Soirée foot de l'association Football Club Souignéen

Jeudi 20 : Marche cantonale de l'association Générations Mouvement

Mardi 25 : Repas de printemps de l'association Générations Mouvement

MAI

Lundi 1er : Bric à Brac du Comité des Fêtes

Lundi 8 : Cérémonie Victoire 1945

Samedi 13 : BAR Association l'Ephémère

Vendredi 19 : Chorale des enfants de l'Ecole

Dimanche 21 : Concert de la Chorale Chantelyre

Dimanche 21 : Vide grenier de l'association Football Club Souignéen (Stade René Blétry)

Dimanche 21 : Concours de pétanques (terrain des Perrières)

JUIN

Dimanche 4 : Tournoi de Football de l'association Football Club Souignéen (stade René Blétry)

Samedi 10 : Spectacle de danse de l'association Ecole de Danse (salle Mélusine à Bonnétable)

Dimanche 11 : Kermesse des Religieuses association Amis des Sœurs

Vendredi 16 : RAMPE à la salle des Fêtes (le matin)

Samedi 17 : Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Samedi 24 : Fête de la Musique

Samedi 24 : Repas des A.F.N .

Samedi 24 : Soirée barbecue de l'association Football Club Souignéen (stade René Blétry)

Dimanche 25 : Fête des Ecoles ?

JUILLET

Samedi 1er : Fête des Ecoles ?

Dimanche 2 : Fête des Ecoles ?

Jeudi 13 : Cérémonie Fête Nationale

Jeudi 13 : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal, organisé par le Comité des fêtes

ATTENTION ! NOUVELLE ADRESSE EMAIL



MAIRIE DE SOULIGNÉ-SOUS-BALLON
TÉL. : 02 43 27 32 85 - Fax 02 43 27 44 75
mairie@souligne-sous-ballon.fr
Site internet : souligne-sous-ballon.fr



MAIRIE (Heures d'ouverture au public)

Lundi 9h-12h - Mardi 14h-18h - Mercredi 9h-12h
Jeudi 14h-18h - Vendredi 9h-12h - Samedi 9h-12h

AGENCE POSTALE

Mardi 9h-12h - Mercredi 9h-12h - Jeudi 13h45-16h45 - Vendredi 9h-12h - Samedi 9h-12h (semaines paires)

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 14h-17h - Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h

URGENCES

Pompiers 18 - Gendarmerie 17 - SAMU 15
Service des eaux (Véolia) : 09 69 32 35 29
ERDF : 09 726 750 72